

**Allocution sur la coopération et l'assistance**  
**16<sup>ème</sup> Assemblée des États parties**  
**au Traité d'interdiction des mines**  
**20 décembre 2017**



Merci Monsieur le président.

Il y a 20 ans, nous nous sommes engagés en tant que communauté à éliminer les mines antipersonnel et résoudre conjointement leurs répercussions. La coopération et l'assistance entre les membres de l'action contre les mines a grandement contribué au succès du Traité d'interdiction des mines. Alors que nous travaillons pour atteindre un monde exempt de mines d'ici 2025, une assistance ciblée et durable est plus importante que jamais.

Après trois ans de diminution du soutien de l'action contre les mines, il est encourageant de constater qu'il y a eu une augmentation du financement international pour l'année 2016. Selon le rapport *Landmine Monitor* de cette année, en 2016, 32 donateurs ont contribué environ 480 millions de dollars à destination de 40 pays affectés et trois autres territoires. Cela représente 85 millions de dollars de plus qu'en 2015, et le troisième niveau le plus élevé de soutien international de la dernière décennie.

Ces deux dernières années, il y a aussi eu un certain nombre d'initiatives et de déclarations visant à renforcer la coopération et l'assistance internationale, et à améliorer la mise à disposition de financement prévisible et suffisant, comme le montre les Conférences internationales des donateurs pour la mise en œuvre du traité, les conférences des donateurs spécifiques à certains pays, ou les déclarations de renouvellement des engagements pluriannuels par certains contributeurs. L'approche individualisée offre la possibilité aux États volontaires de présenter leurs besoins et les défis rencontrés à des donateurs potentiels lors des réunions du Traité d'interdiction des mines. Nous saluons les efforts des coordinateurs qui ont encouragé cette initiative.

Nous espérons que ces récents développements sont une véritable démonstration d'une détermination renouvelée visant à sécuriser des financements suffisants pour achever notre mission.

En même temps, le nombre de rapport sur le financement national a diminué, ce qui a eu pour conséquence l'identification de seulement 11 États affectés qui ont contribué environ 85 millions de dollars à leurs propres programmes d'action contre les mines en 2016. Cette situation n'est pas satisfaisante. Nous encourageons tous les États affectés à utiliser l'opportunité offerte par les réunions des États parties ou les rapports de transparence tels que prévu par l'article 7 pour fournir des informations sur la mise à disposition de ressources nationales. Cela contribuerait à une meilleure collaboration avec les donateurs potentiels et permettrait ainsi une répartition plus efficace des ressources limitées.

Une coopération soutenue et encore plus considérable est nécessaire pour atteindre l'objectif d'un monde exempt de mines d'ici 2025. Toutes les parties prenantes doivent se saisir l'opportunité offerte par le 20<sup>ème</sup> anniversaire du traité pour renouveler leur soutien à un monde sans mines et faire en sorte que leurs engagements soient réalisés sur le terrain

Merci.